

**A l'attention des habitants du
Canton de Grenoble 5**

Grenoble, le 17 octobre 2013

Madame, Monsieur,

Contrairement aux propos inutilement alarmistes de certains, nous pouvons vous assurer que tous les collégiens venant des secteurs Ampère, Anthoard, Aubrac, Bernard, Berriat, Buffon, Chorier, Diderot, Jaurès, Macé, et Vallier, ont été accueillis dans les collèges du secteur dans d'excellentes conditions, sans modification de la carte scolaire.

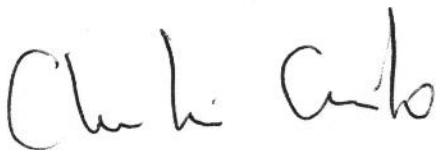
Nous tenons également à vous préciser que le collège Fantin Latour n'est pas en sureffectif : depuis la rentrée de septembre 2013, celui-ci accueille 621 collégiens au total, soit 11 élèves de moins par rapport à l'effectif initialement prévu. Pour mémoire, l'établissement a une capacité d'accueil de 650 élèves.

Pour autant, une concertation a été engagée depuis plusieurs mois pour envisager une modification de la carte scolaire dans les années à venir, ceci afin de tenir compte de l'évolution prévisible de la démographie dans l'agglomération.

Nous restons donc attentifs à ce dossier.

Restant à votre disposition, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments dévoués.

Christine CRIFO,
Vice-Présidente
Conseillère générale du canton de Grenoble 5



André COLOMB-BOUVARD,
Vice-Président chargé des collèges

